



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 23 DU 05/03/2026

Page 1 sur 3

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
U18 D1	CŒUR DE BOCAGE GJ	3 MATCHS	COMPORTEMENT EXCESSIF ET DEPLACE AU VU DES RAPPORTS	COACH	44 €
D1	ST AUBIN LE CLOUD	2 MATCHS AU VU DES RAPPORTS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D1	PAYS NEOCRECHOIS	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	
D2	PAYS THENEZEEN	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D3	FC3C	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D3	AIRVO ST JOUIN	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 23 DU 05/03/2026

Page 2 sur 3

D3	PARTHENAY VIENNAIS	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D3	EXIREUIL	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D3	ST AUBIN LE CLOUD – CLUB SUPPORT DE L'ARBITRE OFFICIEL	AMENDE	NON RESPECT DES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES – ABSENCE DU RAPPORT	ARBITRE OFFICIEL DE LA RENCONTRE	84 €
D3	BOUTONNAIS FC	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D3	BOUTONNAIS FC	3 MATCHS	COMPORTEMENT GROSSIER/INJURIEUX	JOUEUR	44 €
D4	BREUIL BERNARD	L'AUTOMATIQUE	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44 €
D4	MONCOUTANT	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 23 DU 05/03/2026

Page 3 sur 3

D4	NUEILLAUDIERS FC	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D4	AUTIZE FC	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D4	ASP CERIZAY	DEMANDE DE RAPPORT A L'ARBITRE + AU JOUEUR D'INTERBOCAGE CONCERNE PAR L'AFFAIRE	COURRIER DE L'ASP CERIZAY SUR DES PRESUMES PROPOS NON SANCTIONNE PAR L'ARBITRE	/	/

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr